

PAIEMENT PERISCOLAIRE

Pour le règlement des prestations :

- Dépôt d'un chèque de caution de 200,00€, chèque non encaissé (voir règlement intérieur)
- Règlement à chaque fin de période par facture envoyée par mail. (En ligne sur la plateforme d'inscription, par virement (RIB en bas de la page), ou à l'accueil du Club des Sports par carte bancaire, chèques, espèces)

Tarifs périscolaire

Année scolaire 2024/25

Tarifs Matin (7h20 à 8h20)	Tranche A (quotient familial < ou = à 690 €)	Tranche B (quotient familial entre 691€ et 1 295€)	Tranche C (quotient familial >1295 €)
Séance	2,00 €	2,40 €	2,60 €
Forfait période 1 (28 jours)	45,00 €	55,00 €	59,00 €
Forfait période 2 (27 jours)	43,00 €	52,50 €	57,00 €
Forfait période 3 (28 jours)	45,00 €	55,00 €	59,00 €
Forfait période 4 (24 jours)	38,00 €	45,50 €	49,00 €
Forfait période 5 (31 jours)	50,00 €	60,00 €	65,00 €

Tarifs garde du soir (16h15 à 19h15)	Tranche A (quotient familial < ou = à 690 €)	Tranche B (quotient familial entre 691€ et 1 295€)	Tranche C (quotient familial >1295 €)
Séance	6,20 €	7,00 €	7,70 €
Forfait période 1 (28 jours)	111,00 €	126,00 €	138,00 €
Forfait période 2 (27 jours)	105,00 €	119,00 €	130,00 €
Forfait période 3 (28 jours)	111,00 €	126,00 €	138,00 €
Forfait période 4 (24 jours)	93,00 €	105,00 €	115,00 €
Forfait période 5 (31 jours)	124,00 €	140,00 €	154,00 €

Période 1 - inter-vacances été - Toussaint : du 2 septembre au 18 octobre 2024

Période 2 - inter-vacances Toussaint - Noël : du 4 novembre au 20 décembre 2024

Période 3 - inter-vacances Noël - Février : du 6 janvier au 21 février 2025

Période 4 - inter-vacances Février - Pâques : du 10 mars au 18 avril 2025

Période 5 - inter-vacances Pâques - été : du 5 mai au 3 juillet 2025

Pénalité pour absence non signalée ou présence non demandée	5,00 €
--	---------------

BP AUVERGNE RHONE ALPES

Titulaire du compte/Account holder

ASS CLUB DES SPORTS LA CLUSAZ

**BATIMENT LE CRET DU MERLE
125 ROUTE DE L ETALE
74220 LA CLUSAZ**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1680 7000 1189 8983 0219 184

BIC (Bank Identification Code)
CCBPPFRPPGRE

Code Banque
16807

Code Guichet
00011

N° du compte
89898302191

Clé RIB
84

Domiciliation/Paying Bank
BPAURA LA CLUSAZ